

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 1/12/2015



**Lieu** : salle du Temps Libre, stade Cubizolles, Maisons-Alfort

**Date** : le 01/12/2015

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Elsa BOURGUIGNON** – secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Sandrine DE BROUSSE**

**Mariam DICKO**  
**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Alexis JOCH**  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Christine PICARD**

### Absents excusés :

Alix GARNIER (SECEVA)\*  
Catherine BOISSON-VIDAL  
Isabelle DURAND-ZALESKI  
Catherine LAROCHE

Jean-François LASSALLE  
Sophie LOUVEL (SECEVA)\*  
Jennifer REY (SECEVA)\*  
Caroline SALLES

\* *La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

1. Point comptabilité/trésorerie
2. Groupe de travail sur l'informatique
3. Fonctionnement du CA et du bureau
4. Définition des référents
5. Demandes de remboursements
6. Retour sur l'enquête poneys
7. Conversion des forfaits trimestriels en forfaits annuels
8. Point sur la cavalerie
9. Questions diverses

## **1. Comptabilité et trésorerie**

A l'Assemblée Générale du 11 novembre 2015, il avait été présenté un bénéfice d'environ 3 000€ pour l'exercice 2014-2015. Cependant, après certaines régularisations des comptes fournisseurs, l'exercice 2014-2015 se solde en réalité par une **perte d'environ 8 000€**.

Après un examen rapide des comptes, une adhérente de la SHEVA, par ailleurs commissaire aux comptes, a pointé quelques autres **points de comptabilité** sur lesquels il faut se pencher :

- **Compte FFE**, lié à la fois aux licences fédérales et aux inscriptions aux concours : il faudra probablement revoir la façon dont il est pris en compte. En particulier, le coût des licences est facturé aux adhérents à l'inscription mais versé à la FFE seulement en septembre (nouvelles licences) et en décembre (licences renouvelées).
- **Dotations aux amortissements** : un travail de correction important a été accompli, clarifiant en particulier la liste des chevaux dont la SHEVA est actuellement propriétaire, mais il faut rester vigilant et bien prendre en compte les mouvements d'achat et de vente des équidés.

Il a été annoncé que la SHEVA vient de recevoir une **aide de la FFE** de 15 000€, subvention destinée à aider les clubs à faire face à l'augmentation de la TVA sur les activités équestres. Cette subvention va être d'une aide certaine et elle est **potentiellement reconductible** chaque année. Au vu de la situation tendue de la trésorerie, il sera judicieux de s'informer et de soumettre un nouveau dossier à la FFE sur l'exercice en cours.

Une partie importante de la gestion de la comptabilité sur le **logiciel EBP** a été effectuée lors de l'exercice précédent par Christine PICARD. Cette dernière **transférera ce savoir-faire** à Anne BOISSON (nouvelle Présidente) et Bénédicte DAIX (nouvelle Trésorière) au cours de l'année à venir.

L'idée de faire appel à un **bureau comptable** a été évoquée lors de l'exercice précédent et des devis obtenus, mais cette option avait été repoussée en raison d'une trésorerie très contrainte. Cette action semble désormais nécessaire : la proposition est d'utiliser un bureau comptable dès début 2016 pour effectuer un audit et remettre tous les comptes à plat, bureau qui fera également les bilans de fin d'exercice. Il est décidé de redemander rapidement **plusieurs devis** à des bureaux comptables géographiquement proches de Maisons-Alfort pour faciliter les échanges d'information. En particulier, un devis sera à nouveau demandé à Thierry LHERMITE, comptable de Maisons-Alfort, ancien adhérent à la SHEVA et qui connaît également le logiciel EBP.

## **2. Informatique**

Christine rappelle qu'elle a créé des **modes opératoires** pour le **logiciel EBP**, actuellement utilisé par la SHEVA à la fois pour la gestion de la comptabilité et celle du club (cavaliers, chevaux, reprises). Elle est prête à aider la nouvelle équipe pendant l'année à venir, y compris pour les opérations de facturation globale effectuées en juin.

Lionel a créé une interface utilisant le **logiciel FileMaker Pro (FMP)** qui permet d'enregistrer les chèques, de générer les commandes, les factures, etc. Ces données sont ensuite transférées sur EBP. Cette interface permet une **utilisation plus facile** pour les enseignants, mais ce système pourrait présenter à terme une certaine **fragilité** (maintenance, évolution) car seul Lionel maîtrise la partie FMP : il est donc important que Lionel puisse être **accompagné**, voire « doublé ».

Une proposition est faite de mettre en place un **groupe de travail** sur l'informatique pour examiner l'ensemble des questions liées aux logiciels EBP et FMP, non seulement du point de vue de la **facilité d'utilisation** de l'ensemble par toutes les personnes concernées (enseignants, trésorier, etc.), mais aussi du point de vue du **coût** et de la **pérennisation**. Le coût mensuel actuel d'environ 700€ pour l'ensemble des prestations informatiques est en effet problématique au regard de la trésorerie mobilisable.

Anne BOISSON, Ivan MOSZER et Elsa BOURGUIGNON se sont proposés pour faire partie de ce **groupe « Informatique »**, d'autres membres du CA volontaires pouvant s'y adjoindre dans le futur.

### **3. Fonctionnement du CA et du bureau**

Un **tour de table** est effectué pour recueillir la vision de chaque membre au sujet du CA et les améliorations susceptibles d'y être apportées.

Le rythme des réunions du CA semble satisfaisant, l'existence de référents sur les thèmes principaux de la SHEVA aide au fonctionnement du CA, enfin la création de groupes de travail limités dans le temps sur des sujets précis permet de dynamiser le travail.

Cependant, plusieurs membres du CA soulignent des défauts de **communication entre les membres**, à la fois pendant les réunions où il peut exister un manque d'**écoute** des uns et des autres, mais aussi hors réunions.

Il est proposé de communiquer davantage **par mail** entre les réunions du CA et également de donner l'ordre du jour du CA plus à l'avance. Il est rappelé que tout membre du CA ne doit **pas hésiter à intervenir** en réunion. La personne menant la réunion veillera à être particulièrement attentive à cette question. Il est également proposé que chaque CA comporte, en plus de l'ordre du jour, un **tour de table** systématique des **référents** pour, non seulement reconnaître leur travail de fond, mais aussi améliorer la circulation de l'information.

Cédric propose que les référents/groupes de travail aient davantage de liberté lorsqu'ils travaillent sur un point précis. A eux d'étudier à fond un problème, pour ensuite exposer les différentes options, les devis, etc. au reste du CA, afin, *in fine*, d'améliorer l'**efficacité** du CA.

La question de la **communication aux autres adhérents** non-membres du CA a également été soulevée par plusieurs membres qui sentent parfois le CA un peu seul face aux tâches à accomplir. Plusieurs personnes ont plaidé pour une plus grande **implication des autres adhérents** à des tâches qui peuvent être très ponctuelles. Toute aide, même limitée dans le temps, aiderait les membres du CA en diminuant leur charge de travail. Il a été suggéré à cet effet de mieux utiliser les **réseaux sociaux** mais aussi de faire un travail important de sensibilisation sur cette question au moment des **inscriptions/réinscriptions** (volonté d'aider ? quels types de compétences ?). Les **enseignants**, qui sont ceux qui connaissent le mieux l'ensemble des adhérents, pourraient également aider à repérer des personnes susceptibles d'aider la vie de l'association.

Christine PICARD a été remerciée pour tout le travail qu'elle a accompli en tant que membre du Bureau de la SHEVA depuis plusieurs années, d'abord en tant que Vice-Présidente puis en tant que Présidente lors de l'exercice précédent.

Le **fonctionnement du Bureau**, composé de la Présidente, du Vice-Président, de la Trésorière et de la Secrétaire, est réexpliqué à tous. Le Bureau se réunit **de manière plus fréquente** que le CA, en personne et aussi par mail. Cédric Briand, en tant que directeur technique, est souvent présent aux réunions du Bureau. Le Bureau ne décide rien seul et c'est l'ensemble du CA qui prend toutes les **décisions**, sauf en cas de nécessité d'une décision

urgente. Pour rendre plus explicites les actions du Bureau, il est proposé d'envoyer aux membres du CA un **compte-rendu succinct** de chaque réunion du Bureau.

#### **4. Définition des référents**

Le rôle et la définition des référents avaient été ébauchés au dernier CA le 21 novembre 2015, à la suite de l'Assemblée Générale.

Les **référents pour l'exercice 2015-2016** sont les suivants :

- Animations / communication interne / site web / soirées : Mariam, Marie-Gaëlle, Sandrine
- Communication avec les institutions : Ivan et Anne
- Relations CA-adhérents : Isabelle
- Tarifs / licences : Elsa et Catherine B.
- Travaux et entretien : Catherine L. et Mariam
- Retraites chevaux : Caroline
- Poney-club : à définir.

#### **5. Demandes de remboursements**

Trois **demandes de remboursements** ont été soumises au CA.

- Un adhérent a fait une **chute** de cheval dans l'enceinte de la SHEVA le 15 octobre 2015. Le règlement s'applique et un **remboursement de 30%** du montant du forfait annuel sera effectué.
- Une adhérente a **chuté** de cheval dans l'enceinte de la SHEVA et la mère a désormais peur et ne veut plus que son enfant monte. Le règlement s'applique et un **remboursement de 30%** du montant du forfait annuel sera effectué.
- Une adhérente s'était inscrite en juin 2015 à une reprise à 15 heures le mercredi. L'adhérente prétend que son emploi du temps scolaire ne lui permet pas de monter à cheval, or son dernier cours finit à midi le mercredi. La demande étant donc **sans justification valable** et en dehors du règlement, la décision est de n'effectuer **aucun remboursement**.

Il est souligné qu'il faut revoir la présentation des **fiches d'inscription** pour mettre plus en évidence les conditions de remboursement, dans le but d'**éviter** ensuite les **contentieux**. Il est également important de bien informer les  **bénévoles**  en charge des inscriptions (à travers notamment un mémo) afin qu'ils puissent expliquer clairement aux futurs adhérents les **engagements** qu'ils prennent en s'inscrivant.

#### **6. Enquête poney**

Marie-Gaëlle a présenté **les résultats préliminaires** de l'**enquête** menée auprès des parents de cavaliers poney montant actuellement à la SHEVA via un **questionnaire** et des **interviews**. Les personnes ayant contribué à recueillir ces informations sont remerciées.

Parmi les points positifs, les cours et la **pédagogie** de Philippe sont très **appréciés**, mais les séances pourraient inclure un peu plus de **jeux** et de diversité dans les exercices. Certains parents demandent que plus de **stages** soient organisés, pas tant le dimanche, mais surtout pendant les vacances scolaires.

Les points à améliorer sont le manque d'**encadrement avant et après** les reprises, certains parents non-cavaliers se sentant quelque peu désemparés lorsqu'on leur demande d'aider leur enfant à préparer son poney. L'absence de **couverture** de la **cour poney** pose des problèmes

en cas d'intempéries. L'impossibilité d'**accéder** à la SHEVA en **voiture** est également regrettée ainsi que l'absence de **club-house**, et même, plus simplement, d'un lieu où les parents pourraient s'asseoir.

La deuxième partie de l'enquête auprès des parents dont l'enfant ne monte plus à la SHEVA reste à mener. Marie-Gaëlle va également analyser les données de manière plus approfondie et proposer des pistes d'amélioration.

## **7. Conversion des forfaits trimestriels en forfaits annuels**

Cédric propose d'offrir la possibilité de pouvoir **transformer** un forfait trimestriel en un forfait annuel **pendant** toute la durée du **premier trimestre**, déduisant du forfait annuel classique le prix du forfait du premier trimestre, au prorata des cours déjà pris. Le but est d'**augmenter** le nombre d'adhérents ayant commencé l'année par un forfait trimestriel qui **poursuivent jusqu'en juin**. En effet, la fin du trimestre se situe à la fin des vacances de Noël, période où les journées raccourcies et la météo hivernale ne sont pas très favorables aux réinscriptions.

L'idée est à étudier, toute augmentation du nombre de forfaits de premier trimestre qui continuent aux deuxième et troisième trimestres étant positive. Toutefois, il faut veiller à ne **pas multiplier** le nombre de **tarifs différents** (il y a déjà des tarifs pour les adhérents qui commencent au cours du premier trimestre) afin que cela ne devienne pas trop compliqué à gérer et confus pour les adhérents.

Cette formule sera testée dès cette année en proposant aux adhérents **en fin de premier trimestre** de souscrire directement pour **tout le reste de l'année** (~ second semestre) à un tarif avantageux par rapport au paiement des deuxième et troisième trimestres.

## **8. Cavalerie**

Cette année le **départ à la retraite** de plusieurs chevaux qui montrent des signes de boiterie intermittente est à prévoir, en particulier Muscat, Louxor, Kama et Nacre. La question de leur remplacement par de nouveaux chevaux avant leur départ se pose.

Cédric souligne l'**évolution** progressive de la **cavalerie** vers des chevaux plus dans le sang, mais également plus couteux, qui doivent ensuite être gardés en stalle, ce qui n'est pas optimal.

## **9. Questions diverses**

Les points « gestion des vacances » et « groupe de travail sur la communication externe » qui étaient à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés faute de temps et le seront au prochain CA.

La **prochaine réunion** du Conseil d'Administration est fixée au **vendredi 22 janvier 2016**.

Les dates suivantes des CAs d'hiver et de printemps seront proposées par mail très prochainement.

**Prochain CA SHEVA : vendredi 22 janvier 2016 à 20h30**

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON